

OFFRE DE REMBOURSEMENT SEMENCES ALGOFLASH 2022

POUR BÉNÉFICIER DE L'OFFRE :

1. ACHETEZ ENTRE LE 01/02/2022 et le 30/09/2022 INCLUS, un produit parmi les références éligibles ci-dessous :

- **3€ remboursés sur les références** : Semences Gazon Regarnissage Express 5 jours 1 kg (**SEMEX1**), Semences Gazon Sports et Jeux Haute Résistance 1 kg (**SEMHR1**), Semences Gazon Terrain Ombragé 900 g (**SEMTO1**), Semences Gazon Terrain Sec Ensoleillé 1 kg (**SEMSOL1**)

- **6€ remboursés sur les références** : Semences Gazon Regarnissage Express 5 jours 3 kg (**SEMEX3**), Semences Gazon Sports et Jeux Haute Résistance 3 kg (**SEMHR3**), Semences Gazon Terrain Sec Ensoleillé 3 kg (**SEMSOL3**), Semences Gazon Anglais 3 kg (**SEMENG3**)

- **10€ remboursés sur les références** : Semences Gazon Regarnissage Express 5 jours 5 kg (**SEMEX5**), Semences Gazon Sports et Jeux Haute Résistance 5 kg (**SEMHR5**), Semences Gazon Terrain Sec Ensoleillé 5 kg (**SEMSOL5**), Semences Gazon Universel 5 kg (**SEMU5**)

- **15€ remboursés sur les références** : Semences Gazon Universel 10 kg (**SEMU10**)

Les achats effectués dans des magasins non domiciliés et non immatriculés en France Métropolitaine (Corse incluse) ou DROM COM ne seront pas pris en compte.

2. RENDEZ-VOUS SUR LE SITE www.mes-promos-compo.fr en vous connectant **AU PLUS TARD LE 15/10/2022 MINUIT.**

3. REMPLISSEZ LE FORMULAIRE d'inscription comprenant vos coordonnées postales complètes, vos coordonnées bancaires (émanant d'une banque domiciliée en France) ainsi que **le détail de votre achat.**

4. TELECHARGEZ UNE PHOTO OU UN SCAN complet et lisible de votre **ticket de caisse** ou **facture d'achat**, où apparaissent et sont entourés la date et l'enseigne d'achat, le prix et la référence du produit éligible acheté, ainsi qu'une photo du code-barres de votre produit.

Un e-mail de confirmation de réception de la demande de remboursement vous sera envoyé. Si vous n'avez pas reçu ce mail dans l'heure qui suit votre inscription, vérifiez dans les courriers indésirables de votre boîte mail.

Toute demande incomplète ou illisible ne pourra être prise en compte.

Si votre dossier respecte toutes les conditions de l'offre, vous recevrez votre remboursement, par virement bancaire exclusivement, dans un délai de 4 à 6 semaines à compter de la validation conforme de votre dossier. Le virement portera l'intitulé suivant : TAKE OFF OFFRE SEMENCES 2022.

Pour suivre l'état de votre dossier, rendez-vous dans l'onglet « Suivi de la participation » sur le module d'inscription de l'offre.

Si votre dossier est non conforme, vous recevrez un email vous en informant ou vous demandant de régulariser votre participation. Pensez à consulter vos emails ou vos courriers indésirables pour le suivi de votre participation.

Pour tout renseignement complémentaire : n'hésitez pas à contacter le service consommateur de l'opération par e-mail à service.consommateur@take-off.fr, en précisant le numéro de l'opération (2984) dans l'objet de votre e-mail.

Toute réclamation effectuée **après le 30/11/2022** ne sera plus prise en compte.

Veillez à bien respecter le délai d'inscription après la date d'achat et à fournir tous les documents demandés.

Tout dossier illisible, incomplet, frauduleux ou ne respectant pas toutes les conditions de l'offre sera considéré comme non conforme.

L'Organisateur refusera notamment toute demande s'il apparaissait des fraudes, falsifications de la preuve d'achat, ou des dysfonctionnements intervenus dans le cadre de la participation. Le cas échéant, l'Organisateur, ou toute personne habilitée par lui à cet effet, se réserve le droit d'exiger l'original de la preuve d'achat et tout document justifiant de l'identité du participant. Si la fraude est avérée, l'Organisateur sera en droit de refuser la demande de remboursement.

La société Compo ne saurait être tenue pour responsable de la non-réception des demandes du fait de problèmes indépendants de sa volonté. Les frais de participation ne sont pas remboursés.

Offre non cumulable avec toute autre opération en cours, réservée à toute personne physique majeure résidant en France Métropolitaine (Corse incluse) et DROM COM, à l'exclusion du personnel de la Société Compo et des sociétés organisatrices. Pour les DROM-COM, des frais bancaires sont susceptibles d'être prélevés par la banque domiciliant le compte du participant et restent à sa charge.

Offre limitée à une participation par foyer (même nom, prénom et/ou même adresse, et/ou même email, et/ou même RIB).

Les données personnelles collectées font l'objet d'un traitement informatique par la société Take Off, missionnée par la société Compo, responsable du traitement de cette opération. Ce traitement est réalisé uniquement en France. Les données collectées sont indispensables à ce traitement et sont conservées pour une durée d'un an à compter de la clôture de cette opération. Elles sont exclusivement destinées à la société Compo dans le cadre de l'offre de remboursement et ne seront pas utilisées à d'autres fins. Dans le cas où vous avez accepté de recevoir des informations commerciales de la part de la société Compo, ces données seront transmises à son service marketing. La société Compo garantit qu'elle traitera les données à caractère personnel conformément à la loi applicable, notamment en ce qui concerne la confidentialité et la sécurité desdites données.

En application des lois européennes et de la loi du 6 janvier 1978 (relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés), vous disposez des droits d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité et de suppression de vos données personnelles ainsi que du droit d'opposition à leur traitement pour des motifs légitimes. Vous pouvez exercer l'ensemble de ces droits par email à l'adresse dpo@take-off.fr, ou courrier postal adressé à : TAKE OFF – Service DPO, CS 50454, 13096 Aix en Provence. Vous disposez par ailleurs, des droits de retirer à tout moment vos consentements et d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), notamment sur son site internet www.cnil.fr.